



LA MAISON DE L'HABITAT
du Jovinien

MAISON DE L'HABITAT

LA MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN

Une mission du service public mise en place par votre Communauté de communes du Jovinien, la Maison de l'habitat est un espace d'accueil, d'information et d'accompagnement sur toutes les questions que vous vous posez sur la rénovation énergétique. Guichet unique sur le territoire, il vous aidera à concrétiser vos projets de travaux en vous offrant un service d'information complet, de proximité, gratuit, neutre et indépendant avec des conseils techniques et personnalisés.

On entend par rénovation énergétique l'ensemble des travaux susceptibles d'améliorer la performance thermique du logement : l'isolation de la toiture, ventilation, le remplacement des menuiseries, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, l'isolation des murs et planchers bas auxquels s'ajoute le traitement des interfaces, les ponts thermiques et l'étanchéité à l'air.

Passer à la rénovation énergétique c'est :

- Diviser par deux voire par trois vos factures d'énergies
- Améliorer votre confort en hiver et en été
- Augmenter la valeur de votre bien immobilier
- Préserver sa santé avec un logement bien ventilé et moins pollué
- Et agir contre le dérèglement climatique en réduisant les gaz à effet de serre.

ALORS NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; *Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.*

*

UN PROJET DE RÉNOVATION ? PENSEZ À LA MAISON DE L'HABITAT

Se lancer dans un projet de rénovation n'est pas toujours aisé et demande de prendre du temps, de trouver les bons conseils pour investir dans des choix pertinents et s'orienter vers des entreprises qualifiées. « Qui contacter ? » « Par où commencer ? » « Vais-je faire des bons choix ? » « Ai-je droit à des aides financières ? » sont souvent les premières questions que l'on se pose quand on se lance dans la rénovation.

La Maison de l'habitat est un espace d'accueil, d'information et d'accompagnement répondant à toutes les questions que vous vous posez en matière de rénovation votre logement. Elle vous aidera à concrétiser vos projets de travaux en vous offrant un service d'information complet, de proximité, gratuit et indépendant avec des conseils techniques et personnalisés.

ALORS NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.

*

LA MAISON DE L'HABITAT :

Un guichet unique pour la rénovation sur le territoire du Jovinien, service public gratuit et indépendant, la maison de l'habitat est ouverte à tous les propriétaires occupants et bailleurs ainsi que les copropriétaires.

Sa mission :

- ⇒ Simplifier vos démarches sur la rénovation de votre logement en vous informant et en vous accompagnant tout au long de votre projet. Des conseils sur la priorisation des travaux à réaliser, des solutions techniques envisageables, des appuis sur la recherche des professionnels, une présentation personnalisée des aides nationales et locales mobilisables, les critères de performance énergétique à respecter, l'analyse et la conformité des devis des artisans.

Une équipe complète :

- ⇒ Des conseillers France Rénov, experts de l'habitat, pour l'accompagnement et le suivi de vos travaux de rénovation de votre logement.
- ⇒ Des conseillers du C.A.U.E (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'environnement) de l'Yonne. Pour des consultations avec un architecte (uniquement sur rendez-vous) pour vous guider et vous orienter dans votre projet.
- ⇒ Le service Juridique de l'ADIL pour répondre à vos questions sur les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...) et des réglementations sur la qualité de l'habitat (insalubrité, amiante...). Ainsi que sur les domaines fiscaux et plans de financement.
- ⇒ Des conseils experts de l'habitat sur l'accessibilité de votre logement pour réaliser des travaux d'autonomie.

*Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.*

*

• LA MAISON DE L'HABITAT C'EST QUOI ?

Vous vous posez des questions sur votre logement ? Économie d'énergie, confort, adaptation au vieillissement, valorisation de patrimoine... La Maison de l'habitat du Jovinien, est un service public gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement dédié à la rénovation de l'habitat.

• QUE PUIS JE Y TROUVER ?

- ➔ Vous aide à concevoir votre projet de rénovation.
- ➔ Vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez le droit.
- ➔ Vous oriente vers les professionnels compétents.

➔ Vous permettez d'obtenir un accompagnement personnalisé et un suivi tout le long de votre projet.

• POUR QUI ?

La maison de l'habitat du Jovinien s'adresse principalement aux propriétaires occupants et bailleurs ainsi que les copropriétaires.

ALORS NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.

LA MAISON DE L'HABITAT UN ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

C'est quoi la rénovation énergétique ?

On entend par rénovation énergétique l'ensemble des travaux susceptibles d'améliorer la performance thermique du logement : l'isolation de la toiture, ventilation, le remplacement des menuiseries, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, l'isolation des murs et planchers bas auxquels s'ajoute le traitement des interfaces, les ponts thermiques et l'étanchéité à l'air.

Pourquoi se lancer dans des travaux de rénovation énergétique ?

Lors de l'achat d'une maison, d'un changement dans sa vie familiale ou tout simplement pour entretenir notre maison, la question d'entreprendre des travaux de rénovation se pose. Ces travaux vont permettre de réduire considérablement sa facture d'énergie, d'avoir une maison plus confortable au quotidien et de valoriser son bien immobilier.

En résumé passer à la rénovation énergétique c'est :

- Diviser par deux voire par trois vos factures d'énergies
- Améliorer votre confort en hiver et en été
- Augmenter la valeur de votre bien immobilier
- Préserver sa santé avec un logement bien ventilé et moins pollué
- Et agir contre le dérèglement climatique en réduisant les gaz à effet de serre.

? Comment passer le cap ?

Simplifier vos démarches sur la rénovation de votre logement en vous informant et en vous accompagnant tout au long de votre projet. Des conseils sur la priorisation des travaux à réaliser, des solutions techniques envisageables, des appuis sur la recherche des professionnels, une présentation personnalisée des aides nationales et locales mobilisables, les critères de performance énergétique à respecter, l'analyse et la conformité des devis des artisans.

ALORS NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.

*

LA MAISON DE L'HABITAT

Vous vous posez des questions sur des travaux dans votre logement ? Économie d'énergie ? Aide financière ? Remplacement de chaudière, adaptation au vieillissement... La Maison de l'Habitat est là pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Une équipe experte de l'habitat est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques, financières et administratives et vous accompagner tout au long de votre projet.

- Priorisations des travaux à réaliser.
- Présentation personnalisée des aides financières nationales et locales
- Solutions techniques envisageables.
- Critères de performance à respecter
- Appui à la recherche de professionnels qualifiés
- Analyse des devis des artisans

Et pour aller plus loin :

- Réalisation d'une visite technique à votre domicile
- Réalisation de plans de financement
- Accompagnement dans la réalisation des travaux (suivi de chantier)
- Aide au montage des dossiers de demande de subventions et de prêts

ALORS NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.

*

Vous avez des questions sur votre consommation d'énergie ou sur les aides financières ?
Vous voulez changer de système de chauffage ou faire des économies d'énergie ?
Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous occupez et vous souhaitez le rénover ?
La Maison de l'habitat peut vous aider dans vos projets, avec des conseils neutre et gratuits !

NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.

*

Les travaux de rénovation énergétique de votre logement sont essentiels pour mieux vivre chez soi, en hiver quand il fait froid ou lors des fortes chaleurs en période estivale. Tout en améliorant votre confort, ils vous permettent aussi de réduire vos factures, d'augmenter la valeur de votre bien, et surtout d'émettre moins de gaz à effet de serre ! Avec la Maison de l'habitat vous pouvez effectuer des travaux de rénovation énergétique à moindre coût, comme installer un nouveau système de chauffage, isoler vos murs ou réaliser une rénovation globale pour plus d'efficacité.

NE PERDEZ PLUS VOTRE ENERGIE ; Faites-vous accompagner gratuitement par la MAISON DE L'HABITAT au 2, Quai du 1^{er} Dragons à JOIGNY 89300 – Téléphone 03 86 92 48 30 – Mail : maisondelhabitat@ccjovinien.fr
Permanences délocalisées sur rendez-vous à la mairie Saint Julien Du Sault et à la maison de services à Bussy en Othe.